

CAP Agent d'entreposage et de messagerie

Diplôme - Niveau V

Certificateur : Ministère Education Nationale

DEFINITION

Les titulaires sont capables d'effectuer le déchargement des marchandises et leur réception, le groupage et/ou dégroupage ainsi que l'entreposage. Ils sont également capables de préparer les commandes et d'assurer l'expédition et le chargement.

Dans ce cadre, ils appliquent les consignes relatives à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et utilisent des méthodes et outils liés à la communication, la gestion administrative et commerciale.

Ces activités intègrent également des opérations de manutention manuelles ou mécanisées.

Selon la taille, l'activité des entreprises (entreposage, messagerie, messagerie express), l'une ou l'autre de ces fonctions peut être plus particulièrement développée.

CONTENU

- ▶ Connaissance des activités d'entreposage et de messagerie : l'organisation du site logistique, la réception, la mise en stock, la préparation de commande, l'expédition
- ▶ Manutention mécanisée : la fonction cariste, la technologie et la sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, les règles de conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, la pratique des outils informatiques liée à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, la prévention des risques professionnels liés à l'activité
- ▶ Suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie : l'organisation de l'entreprise, le circuit des produits (du producteur au distributeur), la communication professionnelle sur le site logistique, le suivi des stocks, la pratique des outils informatiques liée aux activités d'entreposage et de messagerie
- ▶ Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : OUI
- Apprentissage : NON
- Formation continue : NON
- Candidature individuelle : OUI
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : 2 ans

Lieux (à titre indicatif) :

Conditions d'accès :

- ▶ A l'issue de la classe de troisième ou à l'issue d'un premier CAP, voire un BEP (accès en 2^{ème} année du CAP) ou à l'issue d'une 2^{nde} professionnelle (accès en 2^{ème} année du CAP)
- ▶ Diplôme intermédiaire permettant l'accès à un premier niveau de qualification ou une intégration en 1^{ère} professionnelle pour préparer un BAC PRO

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Supply chain - Achats - Logistique :**
 - Opérateur(trice) logistique